



- le renouvellement de la convention FFF/LFP pour la période 2020/2024 avec la reconduction de l'article 3 fixant le nombre de clubs en Ligue 1 (entre 18 et 20) et Ligue 2 (entre 16 et 22), élément qu'attend le Conseil d'Etat pour statuer dans les procédures en cours,

- le renouvellement du protocole financier LFP – FFF tenant compte des droits « télé » et de l'indemnisation des clubs pour mise à disposition de joueurs en équipe de France (2 500 euros par jour et par joueur) ainsi que l'augmentation de l'aide aux pôles espoirs concernant différents domaines : optimisation de la performance, acquisition de matériel pédagogique (matériel vidéo, terrain, espace de vie, vestiaires) avant le 30 juin.

- Message de la FFF en direction des ligues et districts concernant un Fond de Solidarité Nationale, notamment l'attribution de 10 euros par licencié.e sur demande dans Footclubs.

Remarques de Jean Louis GAMELIN sur la lourdeur de la procédure et de Claude COQUEMA se plaignant du manque de considération pour les présidents de district dans cette opération

Bruno BRONGNIART insiste sur la nécessité de la demande des clubs pour bénéficier de cette action de solidarité nationale.

Les présidents de district, dans leur ensemble, se plaignent de l'insuffisance du rôle d'information et de participation du Président du collège des présidents de district, leur représentant au Bureau Exécutif de la LFA.

M. GENDRE intervient sur le rôle des deux présidents de Ligue et deux présidents de district dans le groupe de travail sur le fond de solidarité abondé par la fédération et les ligues.

Il décline les secteurs d'intervention concernés : FAFA, matériel (ballons, ...), revalorisation des indemnités aux clubs des championnats national 1, 2 et 3 (complété des championnats Futsal et Féminines) et de l'indemnité kilométrique sur les championnats nationaux.

Le versement de la participation de la FFF est envisagé pour le 15 octobre 2020.

- Travaux de l'IFF et de la DTN, pendant le confinement, pour mettre un terme aux actions de formation sur la saison 2019-2020 (mise en place des jurys) et pour reprendre les activités sportives en toute sécurité avec la production de 2 guides : « *La reprise d'activité dans les clubs de football* » et « *La reprise des activités physiques et sportives au sein du milieu scolaire* ».

- Demandes de subvention des clubs dans le cadre de l'ANS se substituant au CNDS :

\* en 2018/2019 : 38 dossiers pour 99 000 euros,

\* en 2019/2020 : 57 dossiers pour 108 000 euros avec des prises en charge, en cas d'éligibilité, entre 1 500 et 5 000 euros.

### 3- Informations régionales :

#### Décisions du Bureau de Ligue :

- Maintien des axes du programme « Finances Solidaires » avec quelques financements supplémentaires
- Réaffirmation de la règle de ne pas pouvoir débiter une saison sans apurer les comptes de la saison précédente.
- Etalement de la créance des clubs pour la prochaine saison.

- Reprise progressive d'activité avec mise en place des mesures de protection des salariés.

- Remerciements du Président au nom du Conseil de Ligue à l'ensemble des salariés.

- Organisation d'un séminaire « Formateurs en arbitrage » par le Directeur Régional en Arbitrage.

- Annonce du prochain versement des dotations aux sections sportives (collèges et lycées) avant fin juin.

- Evolution des effectifs : recrutement de Guillaume DEBART (en remplacement de Bastien COURBET) en qualité de CTRA en date du 15 juin (saison 2019/2020).

- Jean Louis Gamelin rappelle qu'il est demandeur depuis de nombreux mois d'une réunion regroupant les présidents de ligue, de districts et des commissions de district des arbitres en présence du directeur

régional en arbitrage pour aplanir certaines difficultés rencontrées et améliorer la présence dans les districts des salariés en arbitrage en poste à la ligue.

Ruddy BUQUET, DTRA, informe qu'une réunion s'est déroulée le 11 mars avec les présidents des CDA pour présenter un bilan d'activité et pour évoquer les perspectives sur les semaines à venir et sur la saison prochaine.

La présentation détaillée n'a fait l'objet d'aucune remarque et chaque Président de CDA a eu l'occasion de s'exprimer, évoquant à tour de rôle sa satisfaction sur ce qui était réalisé ou mis à disposition pour leur propre formation voire, apportant des pistes de développement pour la suite.

Le président ajoute qu'il a constaté que des districts sollicitaient davantage les services des conseillers en arbitrage de la Ligue que d'autres sans vraiment l'expliquer.

- Organigramme du personnel :

\* départ en retraite le 30/06 de Martine LEGRAND avec un recrutement après la période estivale,

\* recrutement de Mélanie LEFEVRE, à l'accueil pour le Centre Fernand Duchaussoy à Amiens.

- Démission de Nicolas AIMAR, représentant élu des arbitres au Conseil de Ligue. Pas de remplacement avant la mise en place d'un nouveau Conseil de Ligue.

- Démission de Stefan ISLIC du Bureau de la Ligue.

Dans la répartition initiale des 9 postes, 3 étaient proposés aux présidents de district : 1 président de district pour le Nord, 1 pour le Pas de Calais et 1 pour la Picardie, le poste vacant est proposé à Cédric Bettremieux qui décline et demande un temps de réflexion.

- Renouvellement du partenariat NIKE.

Un appel d'offres avait été lancé en janvier pour éviter la rupture d'approvisionnement d'équipements Nike (imposé par la FFF).

Tous les revendeurs de ce fabricant ont été consultés sur un chiffre d'affaires prévisionnel (Prix catalogue TTC sur 4 saisons) pour remettre un taux de remise (global) et sur le montant d'un partenariat annuel.

La Ligue a reçu 2 offres et sur la proposition du Président, le Conseil de Ligue valide l'offre de la société Défisports+, en amélioration de l'offre précédente (saisons 2017-2020) et supérieure de 28 000 euros à la proposition concurrente, pour les 4 prochaines saisons, à la majorité (2 votes « contre » et 4 abstentions).

Réserves de Stefan ISLIC et Cédric BETTREMIEUX qui souhaitaient une prolongation limitée en date à la fin de la mandature actuelle.

- Valorisation des championnats régionaux par vidéo. Le projet n'a pu être expérimenté en raison du confinement. Plusieurs sociétés sont susceptibles de répondre au projet de valorisation du championnat de régional 1.

- Assemblées générales électorales de districts :

- Aisne : vendredi 16 octobre à Chauny

- Artois : samedi 28 novembre à Mazingarbe

- Côte d'Opale : samedi 5 décembre à Crémarest

- Escaut : samedi 7 novembre à Valenciennes

- Flandres : à déterminer

- Oise : samedi 7 novembre à Beauvais

- Somme : samedi 21 novembre à Amiens

- Ligue : samedi 9 janvier à St Quentin (Aisne)

### **3/ VALIDATION DES GROUPEMENTS, DES CHANGEMENTS DE NOM, DES PROJETS DE FUSION**

- Mail du 27 mai 2020 pour recueillir l'avis des membres du Conseil de Ligue sur 3 dossiers :

\* changement de nom de club, de projets de groupements jeunes et de fusion,

\* PV de la commission des compétitions seniors sur 3 hypothèses de travail,

\* PV de la commission du football diversifié.

Les 3 dossiers ont reçu un avis globalement favorable moins une abstention.

- Courrier des clubs de MAUBEUGE et FEIGNIES AULNOYE précisant le report de la fusion entre les deux clubs.

- En football féminin : prise des droits sportifs d'ARRAS (D2F nationale) par le RC LENS en cours.

#### **4/ ACCESSIONS - DESCENTES**

Le Président rappelle que le principe retenu est l'application, sans exception, des décisions du Comité Exécutif de la FFF, dans ses PV des 16 avril et 11 mai et que la moindre dérogation accordée créerait un précédent qui pourrait être source d'un nombre incalculable de recours de clubs s'estimant avoir été lésés par lesdites décisions.

- Seniors Masculins :

\* Le Conseil prend connaissance des décisions de la commission de gestion des compétitions qui retient actuellement l'hypothèse 1, en fonction de la décision du COMEX et du Conseil d'Etat du 10 juin.

- Futsal :

Demande de Claude COQUEMA d'avoir une R1 Futsal à 14 équipes. Le PV de la commission précise « la commission ... proposera au prochain Conseil de Ligue les points suivants :

\* R1 : poule unique de 14 équipes pour la saison 2020/2021 avec retour à une poule de 12 en 2022/2023 en précisant les conditions de relégation.

\* R2 : 3 poules de 10 équipes (sans changement) ».

Stefan ISLIC estime que la demande d'une R1 à 14 équipes aurait été acquise dans une consultation antérieure, ce qui est en contradiction avec le texte qui précède.

Le président répond que la consultation évoquée ne portait pas sur cette disposition.

Claude COQUEMA apporte quelques précisions concernant certains clubs et notamment la situation irrégulière et préoccupante (salle non homologuée pour la saison 2020-2021) du club de Hautmont Futsal. Un courrier sera adressé par la Ligue au club et à la mairie.

Maintien à 12 équipes pour la saison 2020/2021 et demande à Claude COQUEMA de faire des propositions s'il souhaite un passage transitoire à 14 équipes pour la saison 2021/2022.

Stefan ISLIC quitte la séance.

- Seniors Féminines :

Evelyne BAUDUIN ne pourra établir la liste des clubs de chaque niveau que dans 8 jours en raison de quelques dossiers encore en instance.

- Jeunes :

Présentation d'un tableau des équipes pouvant participer aux championnats de jeunes U14 – U15 – U16 – U17 et U18.

Il y a plus d'accessions que de descentes de sorte que des aménagements d'organisation des groupes et un règlement sont envisagés pour la prochaine saison.

#### **5/ PROJET DE CREATION D'UN CHALLENGE U16F (E. BAUDUIN)**

Présentation d'un projet soutenu par une vingtaine de clubs régionaux en vue d'une compétition en 3 phases :

\* 1<sup>ère</sup> phase en matchs aller simple par secteurs géographiques,

\* Tournoi Futsal en janvier et février,

\* 2<sup>ème</sup> phase avec groupes de niveaux à partir de mars en match aller/retour.

Intervention de Michel DECROIX, Michel GENDRE, Stephane TOUSART et Odile WILLAY qui soulignent :

- L'effet néfaste de l'arrêt de la mixité à 15 ans avec abandon du football par de nombreuses joueuses,
- Ratio national catastrophique pour la LFHF en ce qui concerne les effectifs féminins, empêchant toute possibilité d'avoir une équipe participant au CN U19F,
- Très mauvaise fidélisation des licenciées,
- Remise en cause de la politique de mixité jusque 15 ans : prendre l'habitude de faire jouer les filles ensemble dès le plus jeune âge.

Bruno BRONGNIART demande de finaliser le projet dans les prochains jours et se montre favorable à des mesures d'accompagnement (frais d'arbitrage, déplacements).

#### **6/ PROJET DE GESTION D'UN CHALLENGE U18 FUTSAL (C. COQUEMA)**

Le projet devra être structuré sur des bases concrètes pour être présenté à un prochain Conseil de ligue. Les clubs seront consultés pour connaître leur éventuel avis sur ce projet de challenge.

#### **7/ STATUT DE L'ARBITRAGE (G. PIQUE)**

Gérard PIQUE demande une modification de l'article 26 du Statut concernant la date limite de délivrance de la licence arbitre aux candidats en février. Il souhaite reculer la date limite en raison des conséquences des congés scolaires de février.

Bruno BRONGNIART lui demande de préparer un projet de modification à faire adopter en assemblée générale pour être transmis à la Fédération.

Une discussion s'installe sur la validation du nombre de matchs à retenir pour la saison 2019/2020 en raison de l'arrêt des compétitions en mars.

#### **8/ CALENDRIER GENERAL –COUPE DE FRANCE (B. COLMANT)**

Le 3<sup>ème</sup> tour étant fixé au 20 septembre, proposition d'organisation des :

- 1<sup>er</sup> tour : 30 août
- 2<sup>ème</sup> tour : 6 septembre

Les dates seront intégrées au Calendrier Général soumis à la validation du prochain Conseil de Ligue.

#### **9/ RENOUELEMENT DES COMMISSIONS REGIONALES**

Le Conseil de Ligue valide la prorogation du mandat des membres des commissions régionales sur la prochaine saison (2020/2021) et jusque, au plus tard, le 31 janvier 2021, pour tenir compte de l'Assemblée Générale Elective reprogrammée le 9 janvier 2021.

Quelques modifications :

- Commission du statut de l'arbitrage : démission de Nicolas AIMAR (membre représentant du Conseil de Ligue).
- Commission féminine : le représentant du district Aisne est désormais Eric FRELING en remplacement de Laurent GUILLARD.

#### **10/ INTERVENTION DE PASCAL POIDEVIN**

Proposition de remboursement des licences délivrées après le 13 mars pour les clubs qui en feront la demande écrite. Proposition acceptée.

#### **11/ BUDGET PREVISIONNEL 2020/2021**

Dans le contexte exceptionnel consécutif à l'arrêt de la saison 2019/2020 en mars 2020 et des conséquences du confinement, et après avoir échangé avec Marc VARIN, Directeur Financier de la FFF, il apparaît que les obligations statutaires (titre IV – article 18) ne peuvent être respectées.

Le Conseil acte qu'à situation exceptionnelle, en application de la loi et du décret du 23 mars 2020, le budget prévisionnel de la saison 2020/2021 sera arrêté par le Conseil de Ligue de septembre 2020.

Celui-ci ainsi que les comptes de la saison 2019/2020 seront présentés aux clubs pour approbation à l'assemblée générale du 9 janvier 2021.

Cette information sera publiée sur le site de la Ligue avant le 30 juin 2020.

## **12/ CLUBS 2020/2021 :**

### **AFFILIATION 2020/2021**

- 560367 ASSOCIATION FOOT SOLIDAIRES DE GUINEE (District Des Flandres)
- 560368 FC VILLERS EN CAUCHIES (District Escaut)
- 560378 DIZY-LE-GROS FOOTBALL CLUB (District Aisne)
- 560382 UNION SPORTIVE MACHEMONT (District Oise)
- 560398 SPORTING CLUB COVERONNAIS (District Aisne)
- 560416 OLYMPIQUE SAINT ERME (District Aisne)
- 560399 ATHLETIC CLUB DE SPYYCKER (District Des Flandres)
- 560400 FC SAINT OMER EN CHAUSSEE (District Oise)

### **PROJETS DE FUSION 2020/2021**

#### **♦ DISTRICT DE L' AISNE**

500336 – FC SOISSONS

554294 – INTERNATIONALE SOISSONNAIS

**Pour devenir : SOISSONS INTER FOOTBALL CLUB**

581164 – CHATEAU THIERRY ETAMPES « *club absorbant* »

550025 – IEC CHATEAU THIERRY

**Pour devenir : INTERNATIONAL ETAMPES CHATEAU FC (581164)**

#### **♦ DISTRICT COTE D'OPALE**

500368 – US ST OMER « *club absorbant* »

536481 – FC TATINGHEM

**Pour devenir : US PAYS DE ST OMER (500368)**

523020 – US DOHEM-AVROULT-CLETY

529344 – ES FAUQUEMBERGUES

**Pour devenir : LYS AA FOOTCLUB CLUB**

530988 – FOYER RUR. PREURES-ZOTEUX « *club absorbant* »

549043 – US VALLEE DE LA COURSE

**Pour devenir : en cours**

#### **♦ DISTRICT DES FLANDRES**

500056 – DUNKERQUE LITTORAL US « *club absorbant* »

554241 – DUNKERQUE LITTORAL FUTSAL

521622 – SC GONDECOURT « *club absorbant* »

590565 – GONDECOURT FUTSAL FIRM

#### **♦ DISTRICT OISE**

550346 – CANLY FC

552325 – LONGUEIL STE MARIE

**Pour devenir : DYNAMO CANLY LONGUEIL**

### **GROUPEMENT JEUNES 2020/2021**

#### **♦ DISTRICT COTE D'OPALE**

525817 – AS CUCQ

551113 – FC ST JOSSE

**Pour devenir : GROUPEMENT CUCQ ST JOSSE**

536158 – AS FILLIEVRES

515126 – AUCHY LES HESDIN

539422 – BLANGY SUR TERNOISE

530982 – VIEIL HESDIN

**Pour devenir : JEUNESSE SPORTIVE CANCHE-TERNOISE**

526226 – ST QUENTIN BLESSY US

525819 – ENT. S. MAMETZ

**Pour devenir : en cours**

♦ **DISTRICT OISE**

525945 – FC LONGUEIL ANNEL

502617 – A.S. THOUROTTE

**Pour devenir : UNION SPORTIVE DES DEUX VALLEES**

♦ **DISTRICT SOMME**

501063 – US DAOURS

500318 – US CORBIE

**Pour devenir : UNION SPORTIVE VAL DE SOMME**

**MEMBRE INDIVIDUEL**

Le Conseil, après avis du district concerné, nomme en qualité de membre individuel de la Ligue :  
CARPENTIER Patrice (district Aisne) 2427616201

**14/ PROCHAIN CONSEIL DE LIGUE :**

Par courriel avant le 30 juin et début juillet date à définir.

**Bernard COLMANT  
Jacques LIENARD  
Secrétaires de séance**

**Bruno BRONGNIART  
Président**